

Les Assises thématiques de la mobilité



SOMMAIRE

PRÉAMBULE

Ordonnancement de la démarche P. 4

PREMIER VOLET DE CONCERTATION.

IMAGINONS LES DÉPLACEMENTS DE DEMAIN !

Les constats partagés P. 9
Ce que les yonnais ont exprimé P. 14
Les orientations pour demain P. 17

DEUXIÈME VOLET DE CONCERTATION.

OSONS IMPULSYON !

Les constats partagés P. 20
Ce que les yonnais ont exprimé P. 21
Les orientations pour demain P. 22

TROISIÈME VOLET DE CONCERTATION.

OSONS EXPÉRIMENTER !

Un cadrage méthodologique : Qu'est ce qu'une expérimentation ? P. 24
Ce que les yonnais ont proposé P. 25
Les orientations pour demain : 3 expérimentations en cours P. 25

CONCLUSION

..... P. 29

ÉDITO

À La Roche-sur-Yon, la mobilité est au cœur de notre ambition pour une ville plus durable, plus fluide et plus solidaire. Chaque déplacement, qu'il soit à pied, à vélo, en bus ou en voiture, façonne notre quotidien et l'avenir de notre territoire. C'est pourquoi nous avons souhaité repenser collectivement notre manière de nous déplacer, pour mieux répondre aux attentes des habitants en cohérence avec nos engagements sur les sujets environnementaux, sociaux et économiques.

Depuis plusieurs années, la Ville et l'Agglomération œuvrent à transformer l'espace public afin de favoriser des mobilités plus douces, plus accessibles et moins polluantes. Création de pistes cyclables, modernisation des transports en commun, apaisement de la circulation en centre-ville, développement du covoiturage et mise en accessibilité des infrastructures : autant d'actions déjà engagées qui dessinent un cadre de vie plus agréable pour tous.

Mais aller plus loin suppose d'écouter et d'impliquer les usagers. C'est tout le sens des Assises de la Mobilité que nous avons organisées en 2025, et qui ont réuni plus de 200 Yonnaises et Yonnais autour d'ateliers participatifs, de diagnostics partagés et de débats ouverts. A la suite d'une enquête publique à laquelle vous avez été plus de 400 à répondre, plusieurs temps forts de concertation ont permis de faire émerger des idées concrètes, des priorités claires et une vision commune : celle d'une mobilité choisie, qui s'adapte aux déplacements domicile-travail et aux spécificités de notre territoire.

Vous retrouverez dans ce guide les grandes lignes de la feuille de route qui a été co-construite au cours de ces échanges. Dans un contexte économique et environnemental en pleine mutation, nous devons conjuguer nos efforts et développer des services innovants pour répondre à notre objectif de déploiement de la mobilité propre, mais aussi encourager davantage les transports collectifs, adapter nos solutions aux besoins des territoires ruraux, tout en renforçant les liaisons intermodales.

Oui, La Roche-sur-Yon s'engage ainsi pleinement en tant que Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, en cohérence avec nos engagements pour la transition écologique, la qualité de l'air et le climat. Et parce que cette dynamique ne peut réussir que collectivement, nous travaillons avec les yonnais, mais aussi les acteurs économiques, les associations, les établissements scolaires, les entreprises de transport ou encore des professionnels de la mobilité.

Ces Assises de la Mobilité avec celles dédiées à l'Environnement et à la Jeunesse, marquent une étape clé : elles donnent la parole aux usagers et renforcent le lien entre les projets de la collectivité et les attentes du terrain. Grâce à cette intelligence collective, nous faisons un pas de plus vers une ville plus apaisée, plus connectée et plus résiliente.

Ensemble, poursuivons notre chemin vers une mobilité durable et partagée, qui réponde aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre ceux de demain.

Luc BOUARD

Maire de La Roche-sur-Yon
Président de La Roche-sur-Yon Agglomération
Conseiller départemental de la Vendée

Malik ABDALLAH

Adjoint aux Mobilités publiques et aux déplacements

PRÉAMBULE

En mars 2022, lors des Assises de quartier, les mobilités ont émergé comme une préoccupation forte des habitants. Cette thématique, jugée centrale au même titre que la jeunesse et l'environnement, s'est imposée pour une nouvelle phase de concertation.

La Ville de La Roche-sur-Yon a engagé, à partir de février 2024, les Assises de la mobilité – dans l'optique de répondre à plusieurs ambitions :



- **Contribuer à l'élaboration du Plan de circulation communal et du Plan de Mobilité Simplifié de l'Agglomération 2026-2035;**
- **Évaluer la nouvelle offre de mobilité** impulsyon et proposer des améliorations ;
- **Concevoir des expérimentations** concrètes pour faciliter les déplacements au quotidien.

Contribuer à l'élaboration du Plan général de déplacement communal

Évaluer la nouvelle offre de mobilité yonnaise

Concevoir des expérimentations concrètes



ORDONNANCEMENT DE LA DÉMARCHE

La démarche a été coconstruite avec les services de la Ville, Atelier PréAU et Systra. Elle s'est structurée autour de plusieurs étapes :

Une SÉQUENCE DE MISE EN MOUVEMENT :

- **Une SÉANCE INAUGURALE** de sensibilisation aux enjeux contemporains de la mobilité, en France et à la Roche-sur-Yon ;
- **Une ENQUÊTE mobilité sur la pratique actuelle et souhaitée** ;
- **Un ATELIER COMMUN DE CONCERTATION** pour consolider la vision stratégique du plan général de déplacement ;

Une SÉQUENCE D'APPROFONDISSEMENTS

- **IMAGINONS LES DÉPLACEMENTS DE DEMAIN** pour partager et proposer une vision prospective des conditions de déplacement sur le territoire à horizon 2035
- **OSONS IMPULSYON** Une démarche de test et d'évaluation de l'offre de transports en commun impulsyon ;
- **OSONS EXPÉRIMENTER** Une réflexion d'identification, de conception et de mise en œuvre d'expérimentations concrètes s'appuyant sur le retour d'usages

Une SÉQUENCE DE PRIORISATION afin de structurer et projeter les actions prioritaires

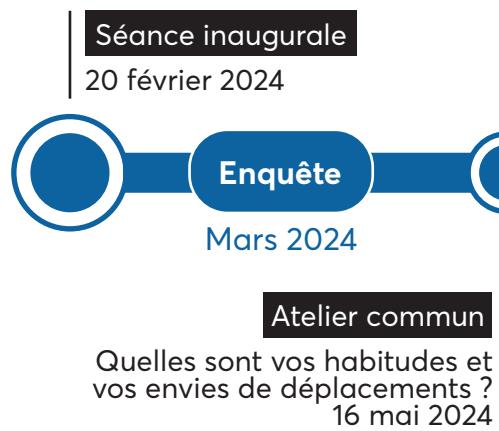
La démarche s'est inscrite dans un contexte dynamique marqué par :

- Une étude sur les boulevards du Pentagone par Gehl (2023),
- Le lancement du Plan de circulation communal par Systra (nov. 2023),
- Le renouvellement de la DSP confiée à RATP Dev (janv. 2024),
- La future mise à jour du Plan de Mobilité Simplifié de l'Agglomération (ex Plan Global de déplacements) 2026-2035

Les Assises de la Mobilité

2024 - 2025

SÉQUENCE 1 : MISE EN MOUVEMENT



SÉQUENCE 2 : APPROFONDISSEMENTS

Phase 1

Une réunion de présentation de l'offre impulsyon et des conditions d'évaluation

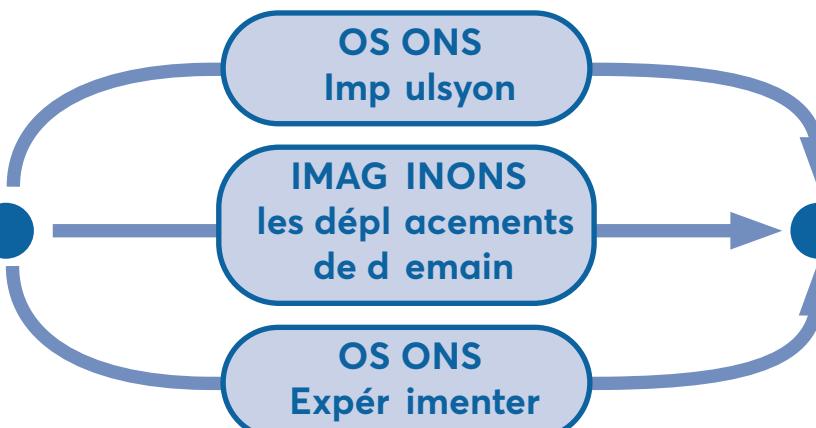
Phase 2

Un mois pour tester et évaluer l'offre impulsyon du 16 septembre au 13 octobre 2024

Phase 3

Un bilan de l'évaluation et présentation des adaptations

de septembre à décembre 2024



Phase de création : de juin à novembre 2024
Phase de mise en œuvre : 1^{er} semestre 2025

SÉQUENCE 3 : PRIORISATION

Atelier commun
Comment nous déplacer à La Roche-sur-Yon en 2035 ?
9 décembre 2024

Phase 1

Une sélection des expérimentations souhaitables par les participants

Phase 2

Des études de faisabilité pour évaluer ce qui est possible techniquement réglementairement et financièrement

Phase 3

Un vote citoyen préselectionnant 6 expérimentations à mettre en œuvre

Phase 4

Un approfondissement des expérimentations retenues, suivi d'un vote d'un jury citoyen qui en retient 3

Phase 5

Des premières mise en œuvre au 1^{er} semestre 2025 avec les citoyens engagés



PREMIER VOLET
DE CONCERTATION

IMAGINONS
LES DÉPLACEMENTS
DE DEMAIN !



Ce premier axe de travail s'est structuré à partir des résultats de l'enquête et deux ateliers visant :

- À consolider les constats croisés ayant émergé de l'enquête mobilité et du travail de diagnostic interne de la collectivité ;
- À débattre des grandes orientations à retenir dans le cadre du Plan de circulation communal et du Plan de Mobilité Simplifié de l'Agglomération.

LES CONSTATS PARTAGÉS

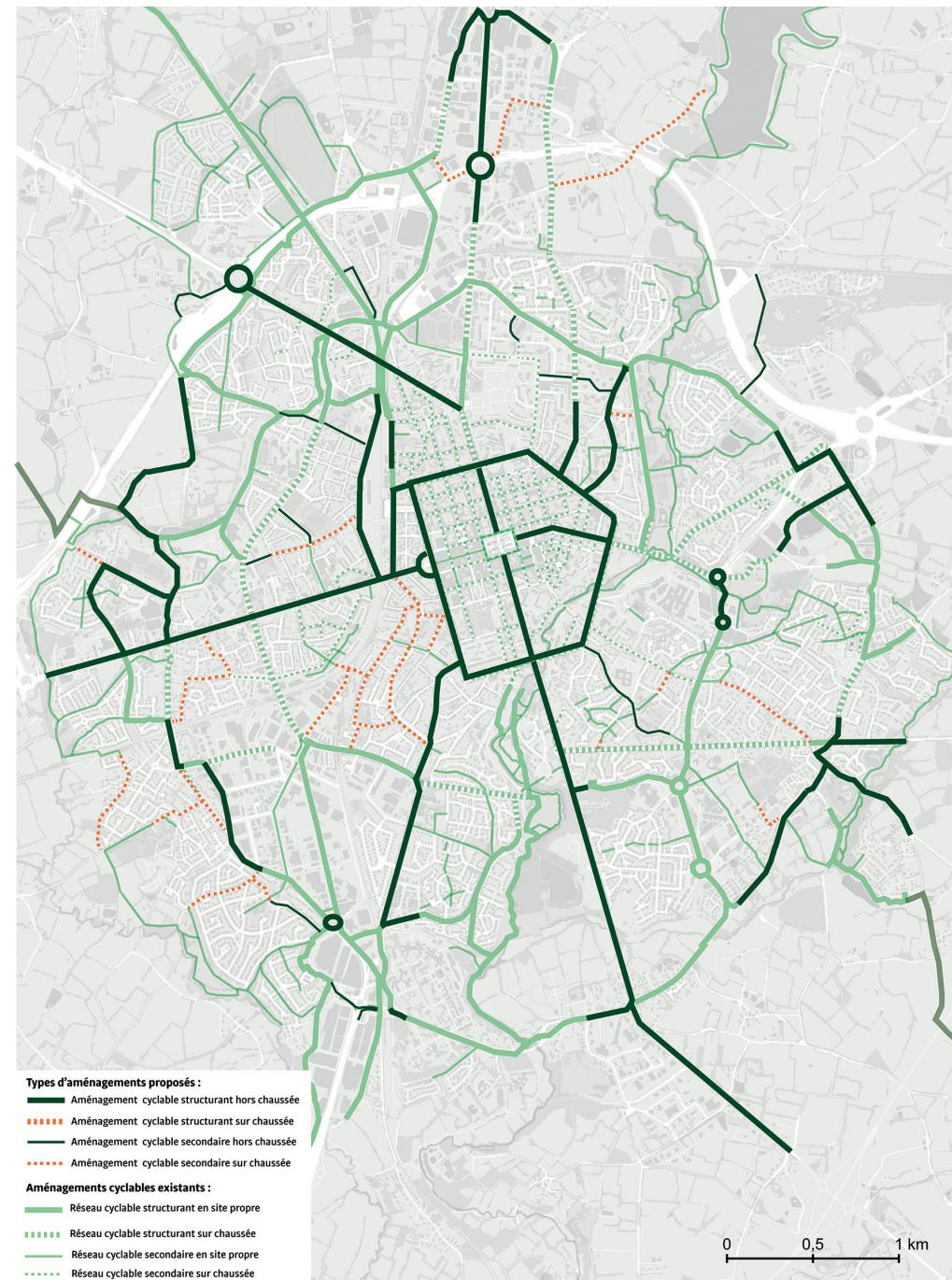
Le travail de diagnostic a tout d'abord permis de brosser un portrait des mobilités à La Roche-sur-Yon : celle d'une ville moyenne dynamique, polarité de son territoire, caractérisée par une prédominance de la voiture dans les déplacements du quotidien (60%). Si la circulation reste majoritairement fluide, les principales pénétrantes, où se concentrent les grandes zones d'activités économiques de la ville, sont confrontées à des phénomènes de congestion en heures de pointe.

La situation sur l'agglomération yonnaise se révèle à cet effet caractéristique des villes moyennes françaises, avec une prédominance de la voiture individuelle dans les modes de déplacement malgré une montée en puissance progressive des modes alternatifs.

	La Roche/Yon Agglomération	La Roche/Yon Ville	Moyenne des Agglomérations de 20 000-100 000 habitants
Voiture	66.8 %	59.2 %	66 %
Marche	20.7 %	23.8 %	26 %
TC	7.7 %	9.3 %	5 %
Vélo +trottinette	4.4 %	6.2 %	3 %
Autres	0.4 %	1.5 %	

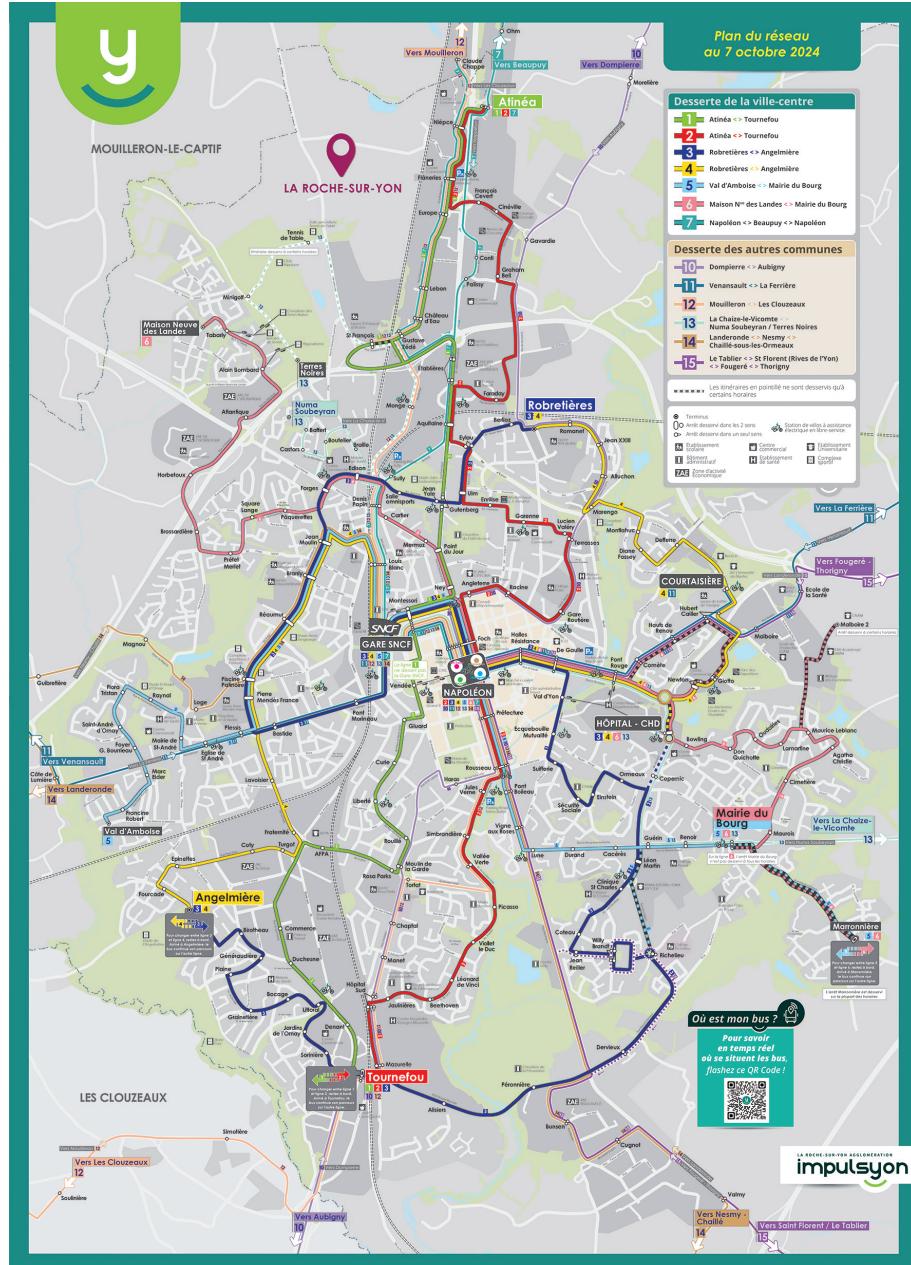
La part modale du cycle et du transport en commun est plus importante en ville. La ville porte une politique de soutien et de sécurisation se traduisant par :

- Pour la partie cycle**, par l'élaboration d'un plan vélo (2022) visant à rendre la ville traversable en moins de 21 minutes, par le biais d'actions de suppression des discontinuités et de sécurisation des zones conflictuelles ;
 - Architecture cyclable à l'horizon 2034 (Plan vélo 2022-2034)



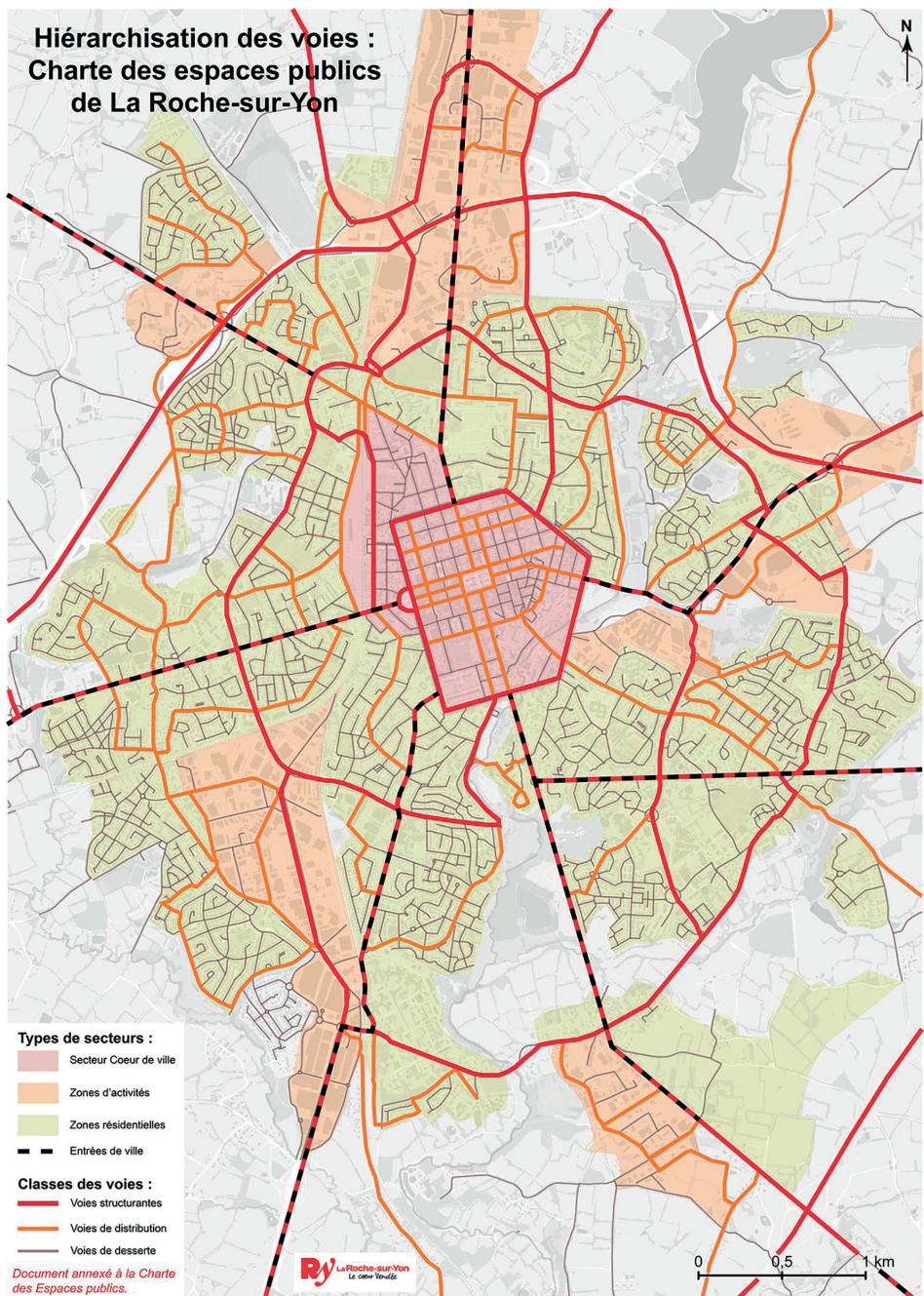
● **Pour la partie réseau de transport**, par une refondation de l'offre de mobilité, à travers :

- Une simplification des lignes couplée à une amélioration de la fréquence et de la performance ;
- Une augmentation de l'offre de services sur les mobilités individuelles.
- Plan du nouveau réseau impulsyon (octobre 2024)



● **Pour la partie infrastructure routière**, par la hiérarchisation du réseau au sein de la charte des espaces publics visant à organiser les circulations principales sur les grands axes et en préservant les quartiers

- Carte de hiérarchisation des voiries - Charte des Espaces publics 2018



CE QUE LES YONNAIS ONT EXPRIMÉ

Face à cette situation, les citoyens expriment l'envie d'une ville apaisée et moins circulée. À l'échelle de La Roche-sur-Yon, cela se traduit par un premier niveau d'action concernant :

- **Le Pentagone**, en y accordant une place plus prépondérante au cycle et au piéton ;

Mettre en place une journée sans voiture tous les mois pour donner à tous l'opportunité de tester les modes actifs

Créer des pistes cyclables dédiées séparées de la circulation voiture

Créer davantage de stationnement vélo dans le centre de la ville

Créer des espaces sans voiture, piétonniser la Place Napoléon ou certaines rues (rue Sadi Carnot)

- **Les connexions avec la périphérie**, à travers une consolidation de l'offre de transport collectif (bus, train) couplée à une intermodalité renforcée et une meilleure cohabitation entre modes

Aménager de cheminements sécurisés et séparés de la route sur les ronds-points

Densifier les dessertes en transports en commun pour les zones les plus fréquentées

Installer des parkings à vélos (appuis vélos) près des commerces et services

- **Les connexions interquartiers.**

Mise en place de bus périphériques prioritaires (voie dédiée) avec une fréquence de passage élevée

Créer davantage de points d'attache pour les vélos puisque certains quartiers en sont complètement dépourvus + abris de la pluie dans les quartiers

Par ailleurs, au-delà des enjeux d'amélioration de la qualité d'aménagement ou de l'offre de service, les yonnais participants aux Assises évoquent aussi les questions d'un maillage équilibré à l'échelle de la ville, de la cohabitation à assurer entre modes ou, encore, de l'importance de développer des approches pédagogiques ou incitatives.

À l'orée de ces enjeux, quatre grandes orientations ont alors émergé dans le cadre du second atelier :

1. Consolider l'offre de transport en commun, selon une logique :

Externe, par :

- La création de parking relais aux 5 entrées de villes principales, visant à atténuer les flux entrants ;

Il y a beaucoup de parkings relais à l'Ouest mais beaucoup moins à l'Est, il faut travailler sur cette zone

- La création de halte ferroviaire au niveau des zones d'activités économiques structurantes (Flâneries et zone sud).

Interne, par :

- La création de grandes lignes structurantes de Bus selon 3 axes (Nord-Sud / Est-Ouest / lignes circulaires)

Une ligne prioritaire serait de la zone des Flâneries jusqu'à la route de la Tranche-sur-Mer, il faut un axe structurant Nord-Sud.

Rien ne permet de relier les différentes zones entre elles, la zone de la Malboire, les Flâneries, la zone des Marronniers, toutes ces zones pourraient être connectées.

Connecter la gare et les étudiants, notamment la zone de la Malboire (par exemple l'école d'infirmières) car beaucoup de personnes se déplacent en voiture.

- L'aménagement de voies dédiées dans les secteurs saturés.

2. Accompagner le report modal vers les modes actifs, par :

- La poursuite de la mise en application du plan vélo ;
- La création de liaisons cycles magistrales transversales ;

Il faut un axe nord-sud à vélo, un axe est-ouest et une liaison avec le Bourg-sous-la-Roche.

- La mise en accessibilité de l'espace public ;

« Dans la rue Salengro, les poubelles empiètent la moitié du trottoir et le passage piéton. »

- Le développement de plateformes multimodales stratégiquement implantées à l'échelle de la ville.

4. Mieux intégrer la logistique urbaine, par :

- Une meilleure gestion du dernier kilomètre, dans une logique de limitation des nuisances et de mutualisation des moyens.

LES ORIENTATIONS POUR DEMAIN

Ces orientations citoyennes s'expriment dans **un scénario prospectif de mobilité pour 2035**, visant un rééquilibrage des part modales au profit des modes actifs. Ce scénario s'inscrit pleinement dans l'ambition fixée par le schéma de cohérence territoriale (stabilisation de l'usage de la voiture et augmentation du nombre de déplacements en mode actif) et le PCAET (réduction des émissions de gaz à effet de serre).

Ce scénario, issu de la vision citoyenne portée dans le cadre des Assises, compose alors le cadre préférentiel pour la formalisation du plan de mobilité simplifié.

3. Organiser les flux de circulation automobile par :

- Un report du flux de transit sur la rocade yonnaise ;
- L'apaisement des voiries aux abords des équipements publics et des principaux lieux de vie de la ville ;

Il faut sécuriser les abords des écoles, route Saint-André, cette rue n'est pas sécurisée. Les parents ne viennent pas à vélo car c'est assez dangereux et pas sécurisé devant l'école.

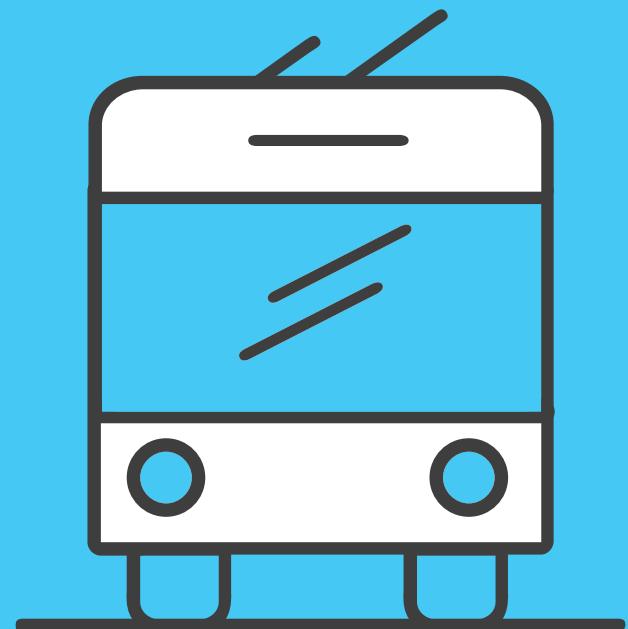
Une mesure serait aussi de réduire la vitesse des voitures pour sécuriser les piétons

- Une reconfiguration de l'offre de stationnement pour inciter à un usage collectif de l'automobile (covoiturage, autopartage, etc.) ou à l'usage de mode alternatif



DEUXIÈME VOLET DE CONCERTATION

OSONS IMPULSYON !



La Ville de la Roche-sur-Yon et son partenaire RATP proposent à un panel de Yonnais volontaires de tester et d'évaluer l'ensemble de l'offre Impulson. Au total, ce sont plus de 200 expériences usagers. Ce dispositif original a pour objectif :

- Faire connaître les modes de transports collectifs ou individuels plus vertueux
- Questionner sincèrement vos habitudes de déplacement et la qualité des services
- Apporter des ajustements à la nouvelle offre si nécessaire
- Partager le plaisir de se déplacer à la Roche-sur-Yon, pour tous et tous les modes de la marche à pied, du vélo, des transports en commun,...

La démarche s'est alors structurée en 3 phases :

- **La phase d'initialisation**, sous la forme d'une séance de lancement présentant les règles du jeu de la démarche et les caractéristiques de la nouvelle DSP. Les cartes de transports et les carnets d'évaluation ont ensuite été distribués en clôture de la soirée ;
- **La phase d'expérimentation**, qui s'est déroulée du lundi 16 septembre au dimanche 13 octobre, lors de laquelle les habitants volontaires ont pu tester l'ensemble de l'offre ; un temps de restitution des carnets a alors eu lieu le jeudi 17 octobre ;
- **La phase d'évaluation**, durant laquelle le retour d'usages du panel a fait l'objet d'un travail d'analyse et de synthèse par les services techniques. Celui-ci a ensuite fait l'objet d'un temps de restitution auprès du panel le jeudi 5 décembre 2024 pour la présentation des adaptations.

LES CONSTATS PARTAGÉS

La Roche sur Yon Agglomération ambitionne d'accélérer la transition en matière de mobilité durable sur le territoire. Fort d'une fréquentation en hausse de 35 % depuis 2014, le réseau entend répondre aux nouvelles attentes en matière de déplacements en renforçant et diversifiant son offre.

L'objectif est clair : proposer une gamme complète de mobilités accessibles à tous, sur l'ensemble des treize communes de l'agglomération, en facilitant notamment les « derniers mètres » entre le domicile et le lieu de travail. Pour convaincre davantage d'usagers,

en particulier les actifs, l'offre doit être plus simple, plus performante et plus compétitive face à l'usage individuel de la voiture.

Portée par un nouvel engagement dans le cadre de sa Délégation de Service Public confiée à RATP Développement pour les dix prochaines années, Impulson prévoit d'intensifier les dessertes et de développer les modes de transport doux : bus, autopartage électrique, vélos et vélos électriques et trottinettes électriques.

Le défi est majeur pour inciter les Yonnais, très attachés à la voiture individuelle, à changer progressivement leurs habitudes de déplacement.

CE QUE LE YONNAIS A EXPRIMÉ

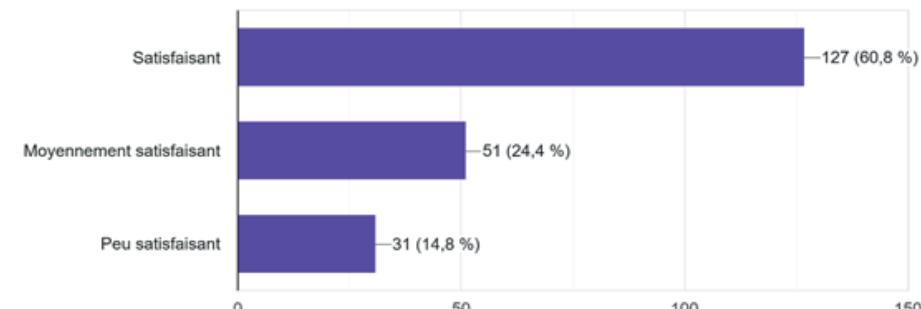
Dans le cadre de l'expérimentation de la nouvelle offre de transports Impulson à La Roche-sur-Yon, les habitants ont exprimé à travers l'enquête de satisfaction un retour globalement positif, tout en soulevant certaines pistes d'amélioration.

Les trajets réalisés sont majoritairement courts : 36 % des déplacements durent moins de 15 minutes et 51 % entre 15 et 30 minutes, traduisant une bonne adéquation de l'offre avec les besoins locaux de proximité. Le bus reste le mode de transport privilégié par une large majorité des usagers (77 %), loin devant le vélo (17 %) et la marche à pied (12 %).

Concernant leur niveau de satisfaction, 60 % des usagers se déclarent satisfaits de l'offre proposée, tandis que 24 % se montrent moyennement satisfaits et 15 % peu satisfaits. Les principaux motifs de satisfaction relèvent de la facilité d'accès aux transports et du sentiment de sécurité ressenti lors des déplacements.

Votre appréciation générale

209 réponses



LES ORIENTATIONS POUR DEMAIN

À l'issue de l'expérimentation de la nouvelle offre de transports, les habitants ont formulé plusieurs enseignements et propositions pour améliorer le réseau impulson. Ces suggestions s'organisent autour de trois grands axes :

1. Amélioration de l'accès à l'information et de la communication en temps réel

Les usagers souhaitent une meilleure information sur le réseau et ses évolutions. Ils proposent :

- La création de plans précis localisant les arrêts de bus.
- La mise en place de notifications et d'une communication active via les réseaux sociaux.
- L'installation d'affiches dans les bus pour informer rapidement des changements.

2. Renforcement du confort et de l'efficacité du service

Pour améliorer l'expérience des usagers, plusieurs actions sont recommandées :

- Remettre en service à l'intérieur des bus les dispositifs d'annonce visuelle des arrêts.
- Développer des abris et installer davantage d'assises aux arrêts de bus pour plus de confort en attente.

3. Développement et adaptation de l'offre

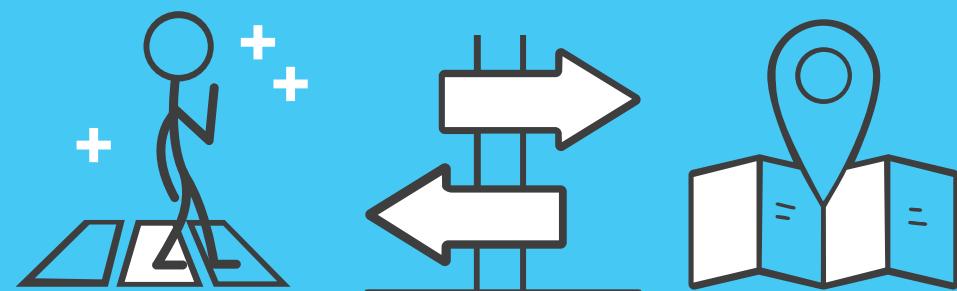
Afin de répondre aux besoins de tous les publics, notamment les scolaires, les habitants suggèrent :

- D'augmenter le nombre de vélos en libre-service.
- De renforcer la fréquence des bus le matin et le soir pour éviter que des élèves restent sans transport, notamment en proposant des bus articulés («bus accordéons») ou en doublant certains services aux heures de pointe.
- De prolonger l'amplitude horaire du service en ajoutant des passages de bus entre 23 h et 0h00.

Une adaptation du service impulson a été opérée suite aux retours d'usages, portant sur une mise en œuvre de moyens humains et matériels supplémentaires, en heure de pointe sur les lignes 3, 4, 5 et 6.

TROISIÈME VOLET DE CONCERTATION

OSONS EXPÉRIMENTER !



« La meilleure façon de se lancer, c'est d'arrêter de parler et commencer à agir ». Walt Disney

Pour améliorer les déplacements à La Roche-sur-Yon, le volet "osons expérimenter" a permis aux participants avec le soutien des services de la ville et de l'agglomération d'envisager dès aujourd'hui des solutions concrètes : chaque initiative est une étape vers une mobilité plus simple, plus verte et plus accessible pour tous.

UN CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE : QU'EST CE QU'UNE EXPÉRIMENTATION ?

L'expérimentation permet de tester une solution sur une zone prédefinie, rapidement et à moindre coût. L'objectif est d'observer si un dispositif ou aménagement prévu permet de répondre aux besoins identifiés et si elle permet d'amorcer des changements, avant un déploiement plus vaste, une pérennisation, un ajustement ou un abandon.

L'expérimentation doit ainsi :

- Répondre à une problématique identifiée ;
- Être facile et rapide à mettre en œuvre ;
- Être peu coûteuse ;
- Être limitée dans le temps (ex. 6 mois) ;
- Être « évaluable » / « mesurable ».

L'expérimentation a pour objectif :

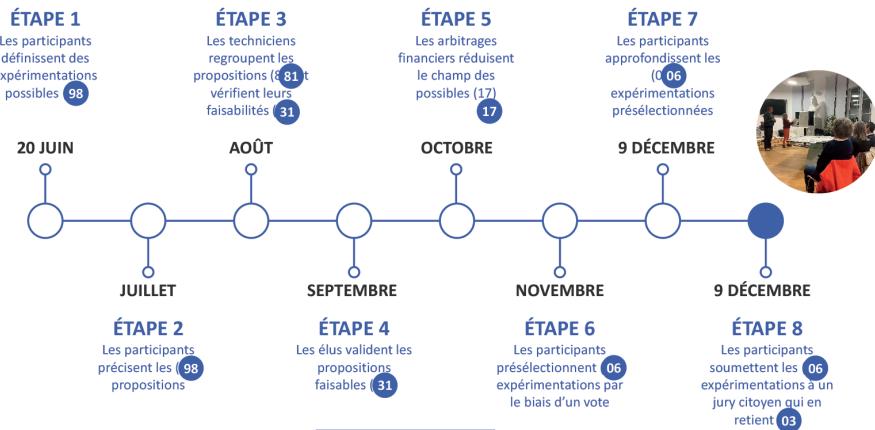
- D'améliorer les usages, la qualité de vie et l'inclusion ;
- D'offrir un meilleur partage de l'espace public ;
- D'accompagner vers les mobilités actives, collectives et durables ;
- D'assurer une plus grande efficacité des déplacements ;
- De renforcer l'animation de la ville.

CE QUE LES YONNAIS ONT PROPOSÉ

OSONS EXPÉRIMENTER !
EN RÉSUMÉ

RY La Roche-sur-Yon
Le cœur Vendée

LE PROCESSUS DE TRAVAIL ET DE SÉLECTION ENGAGÉ



UN PRINCIPE COMMUN
L'expérimentation doit être simple, rapide, peu coûteuse, limitée dans le temps et évaluable

À travers la première séance d'exploration des possibles, les participants ont imaginé 98 propositions d'expérimentations selon trois champs d'expérimentation :

- 1. Aménagements légers :** Marquage, mobilier et signalétique
- 2. Adaptation de l'offre et nouveaux services**
- 3. Communication, promotion, incitation**

Ces 98 propositions ont été approfondies grâce à un travail conjoint entre les services techniques et les citoyens, permettant de valider les expérimentations réalisables et de sélectionner, via un jury citoyen, les trois expérimentations prioritaires.

LES ORIENTATIONS POUR DEMAIN : 3 EXPÉRIMENTATIONS EN COURS

Trois expérimentations concrètes ont été retenues et sont en cours de mise en œuvre.

1. Actions de sensibilisation et sécurisation de la pratique du vélo en ville

Cette expérimentation combine deux propositions citoyennes pour améliorer la sécurité des cyclistes :

- **Gilets pédagogiques** : Après un travail de co-conception avec les habitants, deux prototypes de gilets ont été proposés, conçus à partir de leurs attentes. Une cinquantaine de gilets seront produits pour des « ambassadeurs » volontaires, chargés d'évaluer leur impact sur la visibilité des cyclistes auprès des automobilistes. La distribution se fera lors de la semaine « Défis Mobilité », notamment le mercredi 21 mai 2025 de 12 h à 16 h sur un temps fort « Découverte des mobilités du territoire », en partenariat avec les acteurs locaux de la mobilité, situé sur la place Napoléon.

Panneaux de signalisation entrée de ville distance vélo-voiture :

- 2 implantations à tester : route des Sables et route de Luçon.

- **SAS vélo** : Trois sites tests sont envisagés (Place de la Vendée, Boulevard d'Italie, Boulevard Stéphane Moreau) avec une méthodologie progressive :
 - Installation de panneaux de sensibilisation pour rappeler le respect du SAS vélo.
 - Marquage au sol d'un SAS vélo aux normes avec de la résine.
 - Évaluation du dispositif

2. Défis Mobilité des écoles et rue scolaire

Une expérimentation de «rue scolaire» va être lancée à proximité de l'école Monjoie :

- **Objectif** : Sécuriser les abords de l'école en fermant temporairement la rue Saint-André d'Ornay aux horaires d'entrée et de sortie scolaires (8 h 30 - 8 h 45 et 16 h 30 - 16 h 40).
- **Calendrier** : Début de l'expérimentation prévu en mai pour une durée de trois semaines.
- **Mise en œuvre** : Un plan de fermeture est en cours d'élaboration en concertation avec l'école, les parents d'élèves et les services municipaux. L'expérimentation reposera sur la mobilisation des parents pour tenir les barrières d'accès.
- **Accompagnement** : Une communication spécifique sera adressée aux riverains, et des aménagements provisoires seront mis en place.

3. Plan de circulation du quartier Gare Ouest

Une réflexion est engagée pour améliorer la circulation et le stationnement dans le quartier de la Gare Ouest :

- **Diagnostic citoyen** : Les habitants ont identifié des problématiques de vitesses excessives, de stationnements gênants et de difficultés pour les piétons.
- **Avancement** : Compte tenu de la complexité du projet et du contexte pré-électoral, une refonte globale du plan de circulation est différée après les élections municipales de 2026.
- **Démarche prévue** : Organisation d'une visite de site et d'ateliers de concertation pour construire un diagnostic partagé et envisager des solutions adaptées à l'échelle du quartier.

Chacune de ces expérimentations fera l'objet d'une évaluation par les citoyens et les techniciens afin de juger de son efficacité et de l'opportunité d'une pérennisation.



CONCLUSION



Les **Assises de la Mobilité 2024-2025** marquent une étape fondatrice pour penser autrement la mobilité à La Roche-sur-Yon. Par leur originalité, elles ont su conjuguer l'expertise des services techniques, l'accompagnement méthodologique de l'Atelier PréAU, et l'implication active des citoyens pour construire, ensemble, des réponses concrètes aux défis de demain.

Au fil de cette démarche, plus d'un millier de participants se sont engagés, exprimant leur vision d'une ville plus apaisée, plus accessible et plus durable. Leur mobilisation constante – de la définition des grandes orientations du Plan Général de Déplacements jusqu'à la conception d'expérimentations locales – illustre une volonté forte de passer à l'action et de contribuer à un changement réel des pratiques de mobilité.

Les services de la ville et de l'agglomération et les partenaires de la démarche saluent la richesse des échanges et la qualité du dialogue instauré. Cette dynamique collective a permis non seulement de nourrir la réflexion stratégique de la collectivité, mais aussi d'initier des projets concrets immédiatement expérimentables sur le territoire.

À travers cette démarche innovante et collaborative, les Assises de la Mobilité ont démontré que la transition vers une mobilité plus douce, plus partagée et plus sobre n'est pas seulement une nécessité : c'est aussi une aspiration portée par les habitants eux-mêmes.

L'ensemble des travaux réalisés viennent ainsi enrichir, de manière précieuse, la réflexion pour les années à venir. Ils posent les bases d'une gouvernance renouvelée de la mobilité, fondée sur l'écoute des besoins, l'expérimentation de solutions concrètes et l'évaluation collective.

La transition est en marche, portée par l'énergie des citoyens et l'engagement des acteurs publics. Ensemble, continuons à imaginer, tester et construire la mobilité de demain à la Roche sur Yon.





Hôtel de ville et d'agglomération

Place du Théâtre - BP 829

85021 La Roche-sur-Yon Cedex

02 51 47 47 47

lrsy.fr      



Conception, réalisation & impression : Ville et Agglomération de La Roche-sur-Yon - Juin 2025